



Notice explicative convocation

Assemblée Générale Lundi 22 novembre 2021 à 18h30

AU CAS OÙ LE QUORUM NE SERAIT PAS ATTEINT :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **JEUDI 02 DÉCEMBRE 2021 À 19H00**

Veillez trouver ci-joint la convocation à notre Assemblée Générale qui aura lieu Jeudi 2 décembre à 19h00.

Les adhérents ne pouvant pas y assister remettront leurs pouvoirs à la personne de leur choix (majeure adhérente à l'ASLC et présente ce jour-là) ou bien le déposeront dans l'urne prévue à cet effet disponible au secrétariat avant le 22 novembre :

- Un seul pouvoir par adhérent de + de 16 ans
- Un seul pouvoir pour le représentant légal (père, mère, tuteur ...) d'une famille comportant des adhérents de – de 16 ans.

Vous pouvez avoir reçu cette convocation alors que nous n'êtes pas vous-même adhérent (exemple assistantes maternelles..), dans ce cas, merci de la transmettre aux personnes concernées.

Vous pouvez également avoir reçu cette convocation plusieurs fois, dans le cas où vous ou votre enfant est inscrit à plusieurs activités, dans ce cas, merci de ne prendre en compte qu'un seul envoi.

Des exemplaires papiers sont à votre disposition au secrétariat de l'ASLC.

Nous vous attendons nombreux autour d'un verre de l'amitié qui suivra cette Assemblée Générale.